

Branche Développement des clubs

Objet du document : Compte-rendu réunion

Date et heure : Le 21/10/2024 à 19h00 **Lieu :** Visio

Présents :	Sonia PRODHOMME, Alain LANDAIS, Michel BOURDOISEAU, Michel ROBIEU, Régis GENSOLLEN, Jacques MARIN, Didier BELLEC
Absents :	Aucun
Excusés :	

Objectif :

Dégager les grandes actions à mettre en place de la branche Développement des clubs qui intègrent la Labellisation et le GPD.

Principaux sujets abordés :

Le Réseau de trésoriers :

- A la demande de certains clubs il y a nécessité (et urgence) de mettre en place un réseau de trésorier. Le but est de former les trésoriers qui en ont besoin, de partager des outils, des astuces, des infos, de mettre en place des "formations" sur le traitement de la comptabilité dans les clubs. Certains trésoriers de clubs sont nommés ainsi pour constituer un bureau légal mais ne disposent pas des compétences de base.

- Le réseau se constituerait via What's App.

- L'idée d'un questionnaire pour identifier les besoins des clubs est retenue : 10 questions (environ) sous forme d'autoévaluation. Il nous faut le finaliser pour ensuite l'adresser aux clubs.

Pour info, quelques outils utilisés par les clubs (souvent en fonction de la taille du club): EBP, Fichier Excel, Basicompta, ...

Le bénévolat :

Beaucoup de choses à faire dans ce domaine, quelques idées : valoriser les bénévoles (exemple cité en réunion : le club de St Sébastien avec 2 bénévoles pour s'occuper du bar et qui disposent d'une tablette), proposer un challenge des bénévoles (idée d'Alain L).

Il ressort aussi de nos échanges :

- Des problématiques pour le recrutement de bénévoles,
- Des difficultés pour les dirigeants de clubs pour déléguer des actions ou des tâches.

La labellisation :

Jacques, qui connaît bien ce sujet, sera aidé dans cette mission par Loïc Jolivet avec qui j'ai parlé et qui est d'accord pour travailler sur ce sujet important.

Conclusion :

Réunion très intéressante et productive.

Prochaine réunion : le lundi 25 novembre 2024 à 19h00 en Visio

Compte-rendu rédigé par Didier Bellec.